

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **18 (1873)**

Heft 10

PDF erstellt am: **05.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

les résolutions suivantes : — 1<sup>o</sup> La révision de l'organisation militaire fédérale doit être reprise sans retard, avec ou sans révision des dispositions constitutionnelles de 1848 ; — 2<sup>o</sup> L'assemblée se déclare d'accord en général avec le projet présenté par M. le colonel Feiss (projet reproduisant en partie les principales propositions de la société des officiers vaudois) ; — 3<sup>o</sup> On recommande l'adoption du principe des deux armées, soit armée de campagne et landwehr ; — 4<sup>o</sup> Eventuellement en cas de réduction du nombre des officiers, chaque section d'infanterie recevrait un sous-officier fonctionnant comme chef, avec un grade spécial ; — 5<sup>o</sup> Il est devenu d'une nécessité absolue, vu les nouvelles dispositions tactiques, d'augmenter le temps d'instruction. La durée des écoles de recrues devra être portée à 8 semaines et les cours de répétition annuels à 10 jours ; — 1<sup>o</sup> Le nouveau projet de réorganisation devra viser à une augmentation du corps de la cavalerie.

**Neuchâtel.** — Un journal neuchâtelois qui a parfois de l'esprit nous cherche une querelle qui trahirait une regrettable absence. Nous serions, selon lui, contre Thiers, pour Mac-Mahon et pour le régime du sabre. S'il nous avait lu avec moins de prévention, il aurait vu que nous sommes Suisses avant tout, par conséquent sans grand souci des mérites comparatifs des hauts dignitaires français ; et que, loin de prôner le régime du sabre, en France ou ailleurs, nous avons au contraire félicité la France de n'être pas retombée, à l'occasion de son récent changement de gouvernement, sous le régime du sabre prussien, comme on pouvait un moment s'y attendre. Il est vrai que nous n'avions pas cru nécessaire de démontrer longuement qu'un retour actuel à la monarchie française ne se ferait probablement pas sans guerre civile, ni cette guerre sans réoccupation allemande, ni cette réoccupation sans... etc , etc. Nous aurons soin, une autre fois, de penser à M. le chroniqueur de la Chaux-de-Fonds et à une exégèse plus digne de lui.

---

---

VIENT DE PARAÎTRE

chez

TANERA, éditeur à Paris ; GEORG, éditeur à Genève et Bâle ; PACHE, imprimeur à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse et de l'étranger :

RELATION HISTORIQUE ET CRITIQUE

DE LA

**GUERRE FRANCO-ALLEMANDE**

EN 1870-1871

PAR

**FERDINAND LECOMTE,**

colonel fédéral suisse.

TOME SECOND

Un volume grand in-8<sup>o</sup>, avec 3 cartes.

Ce volume (l'ouvrage entier en aura trois) comprend les opérations devant Metz et celles sur la Meuse jusqu'au mois de septembre. Il contient entr'autres un exposé détaillé des batailles de Borny, Vionville, Gravelotte, Noisseville, Beaumont et Sedan, ainsi que des appréciations critiques impartiales sur cette importante période de la guerre.

---

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix : Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral ; Ch. BOICEAU, capitaine fédéral ; CURCHOD, capitaine d'artillerie. — Pour les abonnements à l'étranger s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.